

■ **Enter CBC SA en liquidation**, à Fribourg, franchising, prestations de services notamment dans les domaines technologiques et informatiques, etc. (FOSC du 22.05.2002, p. 6). Par ordonnance du 30.08.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Par ordonnance du 18.02.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.
Journal no 267 du 20.01.2004
(02087388 / CH-217.0.135.660-3)